

Termes-d'Armagnac CCAA – Réflexions sur une fusion à venir

Les conseillers vont bâtir un projet



Termes-d'Armagnac CCAA – Réflexions sur une fusion à venir

Les réflexions sur une éventuelle fusion de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) sont passionnées ce 14 novembre, lors de la réunion du conseil. En effet, les conseillers sont conscients que la population de leur territoire culmine aux alentours de 7 200 habitants, alors que l'État semble vouloir que les communautés de communes (CC) aient au moins 15 000 voire 20 000 habitants. La CCAA jouit d'un répit pour s'allier à d'autres intercommunalités, parce qu'elle a déjà vécu une fusion en 2014, mais les conseillers estiment que cela ne durera pas.

Ceci étant posé, le conseil persiste à vouloir être acteur de son avenir, c'est-à-dire avoir réfléchi à un projet qui lui convienne, parce que c'est lui qui est le mieux à même de le concevoir. Au lieu de se laisser passivement imposer une structure qui ne serait pas optimale. Une fusion pourrait se faire avec une ou deux autres CC.

Le président Michel Petit donne des éléments de réflexion. D'abord, fusion ne signifie pas centralisation. Ce ne peut être que l'union de plusieurs bassins de vie : la CCAA est l'union de deux bassins de vie (Aignan et Riscle). Toute nouvelle fusion doit être considérée comme une fusion de bassins de vie ruraux (comme Nogaro, Plaisance-du-Gers, Marciac etc.) ou urbains (comme Aire-sur-l'Adour, Maubourguet etc.) ou ruraux et urbains.

Bassin de vie

Michel Petit présente un résumé de la définition du bassin de vie de l'Insee : « En France, les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants. En 2012, 1666 bassins de vie structurent le territoire national, dont 1287 sont qualifiés de ruraux au sens des critères adoptés par la Commission européenne. Les bassins de vie ruraux sont naturellement plus étendus et moins densément peuplés que les bassins de vie urbains, les équipements y sont moins variés. C'est pourtant dans ces bassins que la population a le plus augmenté au cours de la dernière décennie. » À noter que les zones rurales représentent 78 % du territoire national, mais seulement 31 % de la population.

Le nombre d'équipements de 3 niveaux définit les bassins de vie

« Un équipement est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les 7 grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé ; médico-social et social ; transport ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en 3 gammes :

la gamme de proximité qui comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse-d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi etc.,

la gamme intermédiaire, qui comporte 31 types d'équipement : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation etc.,

la gamme supérieure, qui comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma etc.

Application aux bassins de vie de notre région

L'Insee classe les bassins de vie d'Aire-sur-l'Adour et de Maubourguet parmi les bassins de vie urbains. Par ailleurs, le bassin de vie d'Aignan n'en fait qu'un seul avec celui de Nogaro dans les travaux de l'Insee.

Nous ne manquerons pas de communiquer à nouveau sur ce thème capital pour les habitants de la région.

Nom du bassin de vie	Total	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure	Autres
Cazaubon	65	29	24	3	9
Lombez	54	27	18	5	4
Marcillac	53	28	18	1	6
Masseube	59	29	20	3	7
Mauvezin	60	29	23	3	5
Nogaro [avec Aignan]	72	29	25	9	9
Plaisance-du-Gers	54	28	15	5	6
Riscle	60	29	22	3	6
Samatan	62	28	23	2	9
Aire-sur-l'Adour	100	29	30	24	17
Maubourguet	63	28	23	5	7

Bassins-de-vie-2 copie.jpg